



Appel

à candidatures pour les

Expomobiles du Département de l'Isère

Au sein des Services Locaux de Solidarité sur le Territoire de l'Agglomération Grenobloise (TAG)

Des expositions individuelles ou collectives rassemblant des artistes amateurs ou/et professionnels

Le **Département de l'Isère** est une **collectivité territoriale** avec des compétences en matière de santé, solidarité ou culture. Il est le garant d'une **équité territoriale** et **sociale**.

L'Isère est constituée de **13 territoires**. Chacun des territoires dispose d'une Maison de Territoire, pour être au plus près des Isérois ainsi qu'un certain nombre de **Service Locaux de Solidarité (SLS)**.

Les SLS sont des lieux de rencontres entre des travailleurs sociaux et les habitants du secteur où ils sont implantés. Les personnes qui s'y rendent recherchent des informations et/ou bénéficient des aides de l'action sociale, l'aide sociale à l'enfance, la protection maternelle et infantile. Il en existe 12 sur l'agglomération. En 2016, 14 069 ménages ont été reçus dans ces SLS.

Le Département, en partenariat avec La Maison de l'Image (pour les expositions photographiques), **a la volonté de rapprocher la culture des populations dites «éloignées»**. Dans ce cadre, le territoire de l'agglomération grenobloise met en place des expositions itinérantes dans ses Services Locaux de Solidarité (SLS) et propose un appel à candidature.

Si vous avez des expositions à proposer, voici les critères:

Les expositions retenues par le comité de sélection devront être composées d'une quinzaine d'œuvres (photos, dessins ou peinture). Elles seront mises en place dans les locaux d'un SLS pendant une durée minimum de 3 mois et pourront voyager de mois en mois dans d'autres SLS en fonction de la durée du prêt des œuvres.

Deux fois par an, le comité de sélection se réunira pour choisir 2 nouvelles expositions. **Pour cette session, vous devez nous faire parvenir vos propositions avant le 9 mars 2018. Les thèmes retenus pour cet appel sont:**

- **LE SOURIRE** (au sens large du thème - Les œuvres peuvent représenter des sourires ou de la joie mais elles peuvent aussi donner envie de sourire)

- **LA JEUNESSE**

Une attention particulière sera portée à votre note d'intention décrivant votre démarche artistique. La sélection des lauréats s'effectuera par un comité de programmation réunissant des professionnels de la culture et du social sur des critères de cohérence avec le thème, esthétiques et de propos développés sur l'ensemble de l'exposition (**fin mars**).

Une somme de 250€, (frais de déplacements compris), pourra être versée aux artistes qui seront retenus (sur facture et/ou justificatifs à l'appui).



Modalités d'inscription

Envoyer au référent culture du TAG

Jérôme Planchenault 04 57 38 44 00 // jerome.planchenault@isere.fr

- **La fiche de formulaire de renseignements ci-jointe complétée** (nom, adresse, téléphone, dimensions, nombre et titres des œuvres, lien internet pour voir ou télécharger le visuel des œuvres)

Participation des artistes :

- Les artistes ou collectifs seront invités à participer à un vernissage qui se déroulera dans le premier Service Local de Solidarité qui accueillera l'exposition. Ce temps de rencontre permettra d'échanger entre artiste, public, partenaires et professionnels des SLS.
- Les œuvres devront être récupérées à des dates qui seront définies au préalable avec le référent culture en fonction du calendrier des expositions.
- Les droits des œuvres devront être cédés pour la communication autour de l'exposition.

Participation du Département (en collaboration avec la Maison de l'image si expo photo)

- Communication interne et externe de l'exposition ainsi que son vernissage.
- Transport, accrochage et décrochage des œuvres, avec l'aide de l'artiste si il le désire.
- Une somme de 250€ (frais déplacements compris), pourra être versée aux artistes qui seront retenus (sur facturation et/ou justificatifs à l'appui).
- La série photo proposée fera l'objet d'une assurance contractée par la Maison de l'Image.

Calendrier :

- **Ouverture de la sélection : janvier 2018**
- **Date limite pour déposer une candidature: 9 mars 2018**
- **Démarrage des expositions: juin 2018**